



L'insertion des docteurs en région Rhône-Alpes

Mars 2015

Etude rédigée par Claire Revol pour l'Université de Lyon dans le cadre d'un projet soutenu par la région Rhône-Alpes (initiative COOPERA)

Sommaire

1 L'emploi et l'insertion des docteursp 3

2 Les carrières envisageables (les métiers du docteur).....p 8

La carrière académique

Métiers de la fonction publique

Métiers et fonctions du docteur en entreprise

Entreprendre

3 Panorama régional de la recherche et de l'innovation.....p 12

La recherche académique

Les principaux secteurs de l'innovation

4 Trouver un emploip 20

Trouver un postdoc en Rhône-Alpes

Principes généraux du projet professionnel et de la recherche d'emploi

L'accompagnement à la recherche d'emploi

Conseils pratiques pour la candidature (CV, lettre de motivation)

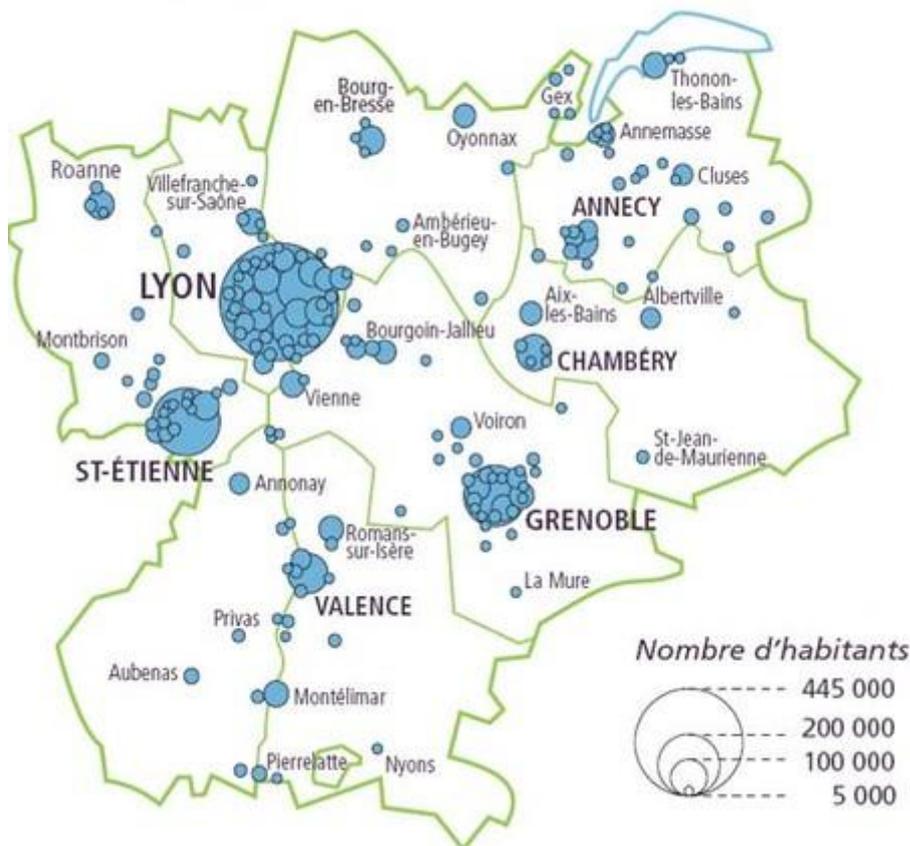
Conditions de séjour/travail pour les étrangers

1 L'emploi et l'insertion des docteurs

Rhône-Alpes, deuxième région française

La région Rhône-Alpes est, par son poids démographique, économique et scientifique, la 2^{ème} région française après la région parisienne : 6,3 millions d'habitants (soit environ 10% de la population française), près de 10% du PIB français, 230 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, 19 000 chercheurs dans 600 laboratoires de recherche publique.

La population en Rhône-Alpes



Source : site Région Rhône-Alpes, <http://www.rhonealpes.fr/697-cartes.htm#par16749>

Rhône-Alpes est une région d'innovation : elle est la cinquième région européenne en termes de dépenses en recherche et développement et la neuvième région européenne pour le nombre de brevets déposés par les parties prenantes publiques et privées. 12% de la R&D civile française s'effectue en Rhône-Alpes. 12 Pôles de Compétitivité ont été créés depuis 2004 (1^{ère} région française) et 12 Clusters, qui rassemblent plus de 3000 entreprises.

Issus d'une longue histoire industrielle, de nombreux secteurs sont aujourd'hui représentés dans la région : chimie, médicament, plasturgie, agroalimentaire, équipements mécaniques, équipements électriques et électroniques, transports, sports et loisirs, textile et cuir.

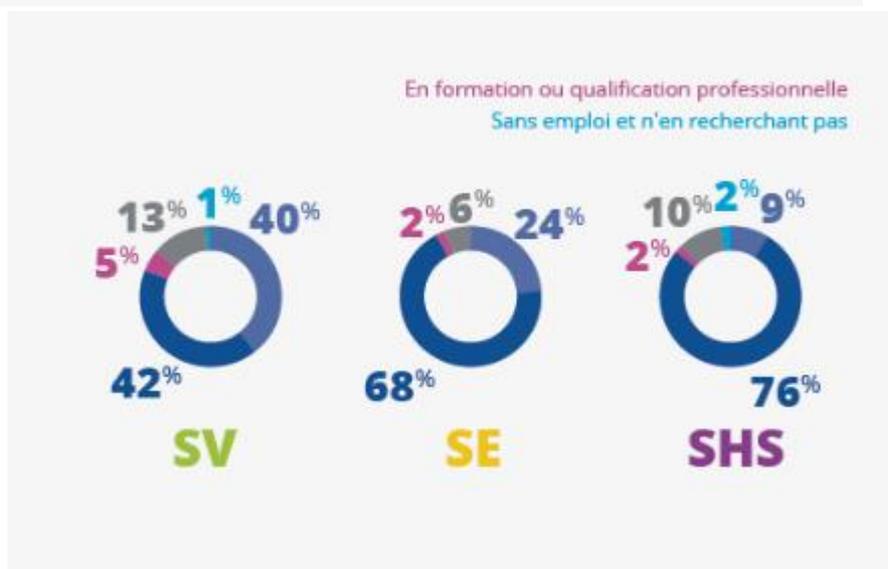
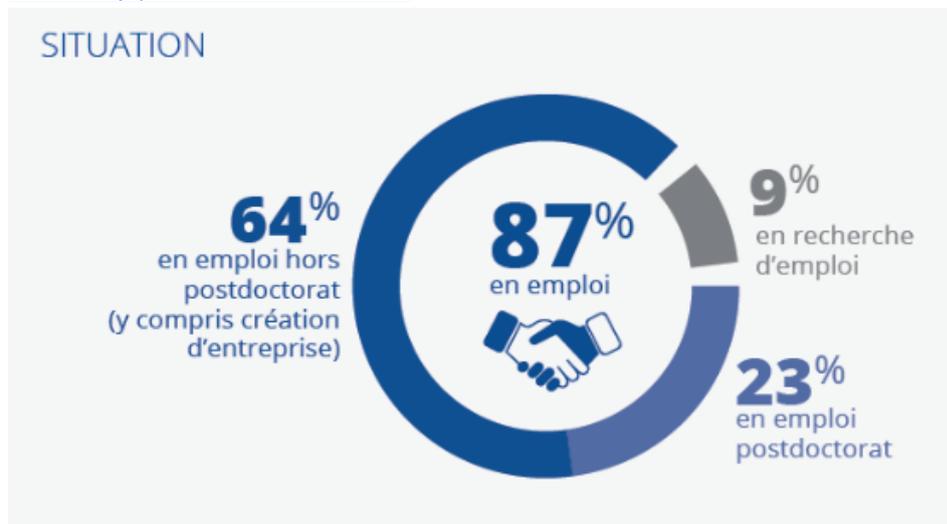
Contexte de l'emploi des docteurs

Les docteurs trouvent facilement un emploi mais mettent du temps à trouver un emploi stable

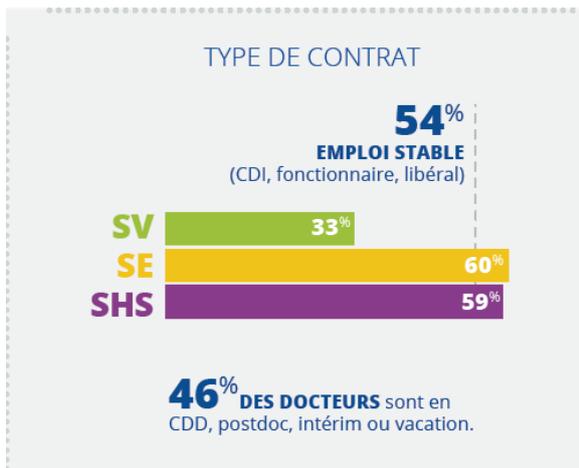
Les docteurs accèdent plutôt facilement à l'emploi car un niveau de diplôme élevé protège du chômage. Cependant les docteurs mettent du temps à accéder à un emploi stable. En 2013, 54% des docteurs diplômés en 2011 de l'Université de Lyon avaient un emploi stable contre 46% en emploi à durée déterminée. 60% des docteurs de 2010 de l'Université de Grenoble-Alpes ayant un emploi en 2013 étaient en Contrat à durée indéterminée. L'insertion professionnelle diffère suivant la filière du doctorat.

La situation des docteurs à l'Université de Lyon est comparable à celle observée en Rhône-Alpes et au niveau national. Une enquête emploi-docteurs est réalisée chaque année par l'Université de Lyon. Nous présentons ici les résultats de l'enquête 2013 réalisée auprès des docteurs ayant soutenus en 2011. Les résultats et la présentation de la méthodologie de l'enquête sont consultables :

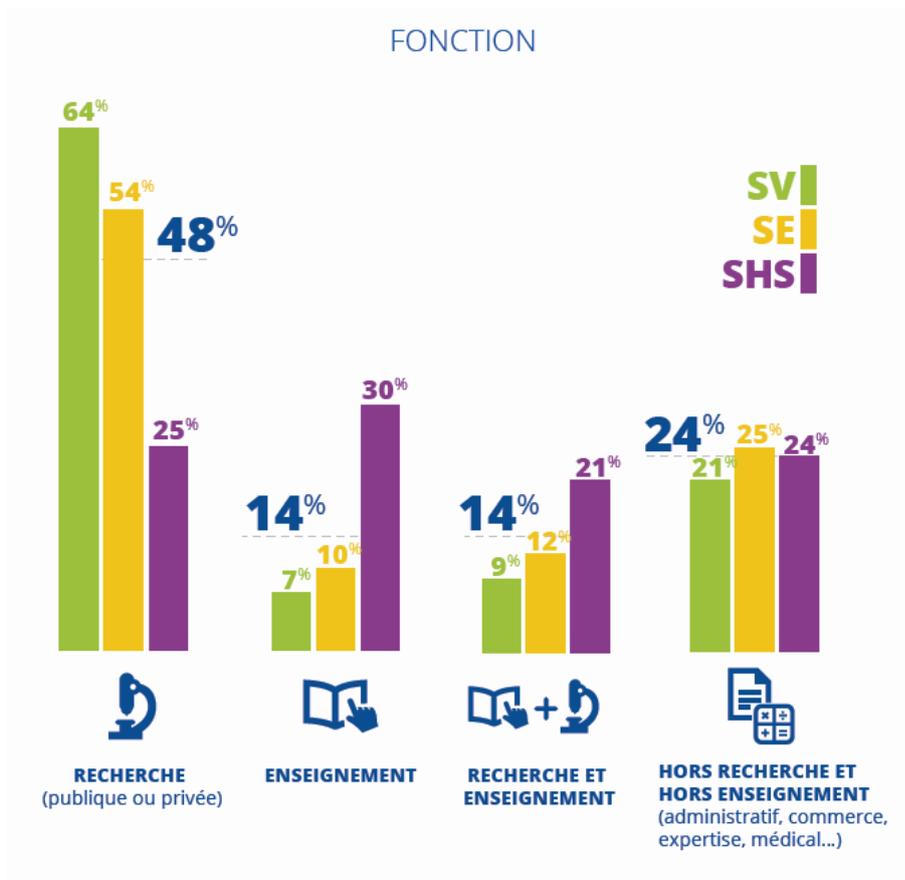
<http://www.universite-lyon.fr/doctorat/observatoire-de-l-insertion-professionnelle-des-docteurs-244281.kjsp?RH=1322566350911>

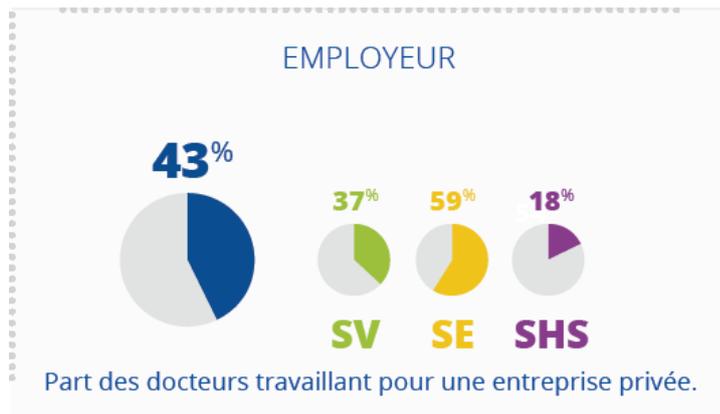


SV : Sciences de la Vie ; SE : Sciences Exactes ; SHS : Sciences Humaines et Sociales



Au niveau national, la majorité des docteurs (70%) envisage de travailler dans la recherche académique (= recherche scientifique, non appliquée) mais seuls 30% y parviennent à long terme en France. Dans l'année qui suit la soutenance de leur thèse, 43% des docteurs de l'UdL en 2013 travaillent dans la recherche publique pour la plupart en Contrat à Durée Déterminée (CDD). Il faudra souvent enchaîner plusieurs CDD pour atteindre un contrat à durée indéterminée, une titularisation ou un emploi de fonctionnaire.





Source : Situation en 2013 des docteurs 2011 de l'UdL

L'emploi dans la recherche publique

En France, la recherche publique comprend la recherche dans les Universités et les grands organismes de recherche de l'Etat (organisme scientifique ou organisme de recherche appliquée à caractère industriel). La majorité des recrutements dans la recherche publique est effectuée dans les établissements d'enseignement supérieur. En particulier en Lettres et Sciences humaines où 70% de la recherche est faite par les enseignants chercheurs.

D'après le ministère, en France, en 2011, 1563 postes de maitres de conférences et 712 postes de professeur des universités sont ouverts au concours (hors détachement et mutation) toutes disciplines confondues. Dans les grands organismes de recherche scientifique, il y a eu 531 recrutements. La région Rhône-Alpes compte 12% des effectifs nationaux dans la recherche publique (Source : Etat de l'emploi scientifique en France 2013).

Emploi scientifique dans le privé : Recherche et Développement

Le secteur de l'innovation a pendant longtemps souffert d'un sous-investissement en France. Même si les pouvoirs publics soutiennent désormais l'innovation par des structures dédiées, le nombre de chercheurs employés dans les entreprises reste structurellement faible. De plus, l'emploi des docteurs en entreprise croît plus lentement que l'effort de recherche des entreprises.

Les docteurs sont fortement concurrencés par les diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce, voire de masters spécialisés selon la discipline dont ils sont issus. Selon la lettre Bref du CEREQ de novembre 2013 (n°316), en 2009, seules 13% des personnes employées dans la recherche et développement privée en France sont titulaires d'un doctorat, contre 54% d'ingénieurs et 15% titulaires d'un Master. Le double profil ingénieur-docteur est apprécié. En revanche il y a une faible demande de Sciences Humaines et Sociales dans la R&D et celle-ci se concentre souvent sur la question des usages.

50% des effectifs de chercheurs sont dans les branches principales de la recherche et développement en France: automobile, services informatiques et information, aéronautique, industrie pharmaceutique.

Compétences transférables et création d'activité

Beaucoup de docteurs transfèrent les compétences qu'ils ont acquises en faisant leur doctorat dans une activité professionnelle autre que la recherche ou l'enseignement, et qui ne mobilise pas forcément leur expertise scientifique. Parmi les docteurs de l'UdL de 2011 en emploi hors post-doc, 43% ont un emploi dans une entreprise privée.

De plus en plus de docteurs créent également leur propre activité sur leur domaine de compétence. A l'UdL, 3% des docteurs de 2011 ont créé leur propre activité, une majorité étant en Sciences Humaines et Sociales ou en Sciences de la Vie.

Quelques sources à consulter :

Le devenir des docteurs 2011 de l'Université de Lyon – docteur 2011 interrogés au 1^{er} décembre 2013. Université de Lyon <http://www.universite-lyon.fr/doctorat/observatoire-de-l-insertion-professionnelle-des-docteurs-244281.kjsp>

Observatoire de l'emploi des docteurs 2010- insertion professionnelle 3 ans après la soutenance, enquête du collège doctoral de l'Université de Grenoble, <http://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/fr/apres-la-these/observatoire-de-l-emploi/>

Etude de l'emploi cadre de l'Apec : le devenir professionnel des jeunes docteurs : quel cheminement, quelle insertion 5 ans après la thèse ;

http://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/7/3/259273-le-devenir-professionnel-des-jeunes-docteurs-enquete-apec-original.pdf

L'état de l'emploi scientifique en France, rapport 2013 : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid72997/l-etat-de-l-emploi-scientifique-en-france.html>

Enquête du Céreq 2013 (génération 2010), lettre *Bref* du Céreq n°319, mars 2014 (Bulletin de recherche emploi-formation du Céreq)

2 - Les carrières envisageables (les métiers du docteur)

2.1 La carrière académique

La carrière académique a pendant longtemps été la voie naturelle pour le titulaire d'un doctorat. Désormais, l'obtention d'un poste stable est de plus en plus longue et difficile, dans le contexte de la précarisation de la recherche (financement sur projets). Les exigences sont de plus en plus élevées et suivent les standards internationaux (nombres de publications, expérience, etc.). De plus, les réseaux sont déterminants dans l'obtention d'un poste. Il y a parfois un décalage entre les procédures de recrutement règlementaires qui sont présentées ci-dessous et les usages (nécessité de l'agrégation-concours de l'enseignement secondaire- ou non, etc.).

Désormais, la phase postdoctorale est essentielle dans la carrière académique.

La phase postdoctorale

Le « post-doc » n'a pas de statut juridique en France : il s'agit d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'une durée de 3 ans maximum adressé à un docteur. Il permet à un jeune docteur de conduire un travail de recherche différent de celui de sa thèse. Les post docs constituent une étape quasiment obligatoire dans une carrière académique: « La plupart des docteurs interrogés qui se destinaient à une carrière dans le public et y sont parvenus avaient effectué un contrat post-doctoral » (« Le devenir professionnel des jeunes docteurs ; quel cheminement, quelle insertion 5 ans après la thèse ? » *Apec, les études de l'emploi cadre*, octobre 2014, p.35). Le post-doc permet la valorisation des travaux de doctorat (publications, communications), d'étoffer son dossier pour candidater à des postes dans la recherche académique et diversifier son CV en vue d'un recrutement par une université, un institut ou une entreprise. Un post-doc à l'étranger est une belle occasion de compléter son expérience de la recherche et d'élargir son réseau et ses opportunités.

A noter : Le post-doc peut aussi s'avérer un passage utile pour négocier une insertion dans le monde de l'entreprise. Loin d'être une voie d'attente, il permet d'acquérir de nouvelles compétences : le pilotage de projet, la gestion d'équipe, le montage de dossiers de financement, l'entretien d'un réseau de collaborations, et dans le cas d'un projet international, la communication en langue étrangère et l'adoption d'une autre culture organisationnelle.

Devenir enseignant chercheur

Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences ou professeurs des universités) sont des fonctionnaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche par voie de concours. Leur mission se répartit notamment entre fonction d'enseignement dans leur établissement et une fonction de recherche au sein de leur laboratoire de rattachement.

Qualification CNU ; Pour devenir enseignant-chercheur, la première étape consiste, en fin de doctorat, à demander votre inscription sur la liste nationale de qualification en vue d'être qualifié aux fonctions de maître de conférences par une section du CNU (Conseil national des universités), une procédure spécifique à la France. L'inscription se fait via le portail Galaxie. Votre dossier sera examiné par deux rapporteurs qui vous qualifieront si vous remplissez les critères exigés. Chaque section du CNU a défini ses propres critères, renseignez-vous sur le site de votre section.

Calendrier de la campagne de qualification – exemple de l'année 2014 / 2015 ; Les inscriptions à la qualification sont ouvertes en ligne du 11 septembre au 23 octobre 2014. La thèse doit avoir été soutenue avant le 14 décembre et le dossier complet envoyé avant le 20 décembre. Les résultats sont affichés fin février 2015. Attention, selon les sections, les dossiers peuvent comporter plus ou moins de demandes. Une expérience d'enseignement est un atout.

Une fois « qualifié », vous serez autorisé à participer **aux concours de recrutement** aux postes de maîtres de conférences ouverts par les établissements, toujours via le portail Galaxie sur lequel sont publiés les postes. Une campagne de recrutement est ouverte en mars, mais des postes peuvent être mis au concours tout au long de l'année. Ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen ou de la Suisse, vous pouvez aussi postuler à une fonction d'enseignant-chercheur dans l'un des pays de l'Union européenne, au même titre et selon les mêmes conditions que les ressortissants de ce pays. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr rubrique « Recherche/personnels de la recherche » *Les métiers, les procédures de recrutement et l'accès à Galaxie*

Devenir chercheur

Les chercheurs (chargés de recherche, directeurs de recherche) sont des fonctionnaires qui exercent dans des organismes publics de recherche comme le CNRS, l'INSERM, le CEA, l'INRA... Leur poste ne comporte pas d'activité d'enseignement mais, s'ils le souhaitent, ils peuvent enseigner dans un établissement. Pour concourir à un poste de chargé de recherche, il faut être titulaire d'un doctorat et être âgé de 31 ans au plus au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert. Le calendrier des concours varie selon les organismes de recherche. Le CNRS, par exemple, ouvre chaque année une campagne de recrutement pour laquelle l'inscription au concours se fait en décembre. Le jury des concours aux postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs est attentif à la qualité des travaux de recherche que vous avez déjà pu conduire. Pour maximiser vos chances de succès, profitez de votre doctorat pour publier des articles dans des revues de rang A, participer à des colloques internationaux, etc. La publication de votre thèse peut également constituer un atout.

Devenir ingénieur de recherche

Les ingénieurs de recherche sont des fonctionnaires qui participent à la mise en œuvre d'activités de recherche, de formation, de gestion, de diffusion des connaissances et de valorisation de l'information scientifique et technique. Ils exercent au sein des établissements d'enseignement supérieur, des grands établissements et des établissements sous tutelle du ministère. Ils sont recrutés par voie de concours ouverts aux titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (concours ITRF - Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation - de catégorie A). Le concours comporte une phase d'admissibilité nationale puis une phase d'admission locale. Pour participer, consultez les postes ouverts au niveau national, puis inscrivez-vous par Internet, dans le calendrier prévu, à un ou plusieurs postes. Si vous êtes déclaré admissible par le jury national, vous serez convoqué par le jury des établissements où sont ouverts les postes auxquels vous avez candidaté. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf

2.2 Métiers de la fonction publique

Les fonctions publiques territoriale, hospitalière, d'État et européenne offre aussi d'intéressantes possibilités de carrières à de jeunes professionnels à haut potentiel. Elle recrute également par voie de concours. La fonction publique est ouverte en France aux personnes de nationalité européenne.

www.carrieres-publiques.com *Métiers et concours de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière*
http://europa.eu/epso/index_fr.htm *Métiers et concours de la fonction publique communautaire*

En France, il y a un débat sur l'accès des docteur(e)s aux concours d'entrée dans la haute administration et la haute fonction publique. Si la reconnaissance du doctorat est promise depuis plusieurs années par les dirigeants politiques, notamment pour l'entrée à l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), et qu'elle a été adoptée dans la loi sur l'Enseignement supérieur et de la recherche en mai 2013, elle n'est toujours pas mise en place et ses conditions demeurent incertaines.

Voir <http://blog.educpros.fr/doctrix/2014/10/31/la-reconnaissance-du-doctorat-dans-la-haute-fonction-publique/>

2.3 Métiers et fonctions du docteur en entreprise

Les docteurs sont de plus en plus nombreux à intégrer le secteur privé, tant en entreprise que dans le secteur associatif, et dans de nombreux secteurs d'activités.

- Les entreprises recrutent les docteurs dans le domaine de **la recherche et de l'innovation** lorsqu'elles recherchent une expertise scientifique et technique poussée. Cela correspond à des postes de chargés d'études, d'expert ou de consultant. Pour les domaines de spécialisation de la région Rhône-Alpes, voir le panorama régional (partie 3).

-Les docteurs peuvent également **occuper des postes clés** nécessitant de nombreuses compétences ne se limitant pas à leur expertise dans leur domaine de recherche. Ces métiers couvrent la formation, l'édition, les fonctions juridiques, le conseil, les fonctions stratégiques et de direction, mais aussi l'informatique, la production, le commercial, la communication, le marketing ou les fonctions supports.

Cibler une fonction dans l'entreprise nécessite d'identifier ses compétences transférables dans l'entreprise. Les doctorants tendent à confondre ce qui relève de leur spécialisation ou expertise (leur sujet de thèse) et leurs compétences liées à l'activité de chercheur. Pour convaincre un recruteur, il faudra **valoriser ces compétences** acquises lors de l'expérience professionnelle du doctorat.

En effet, la thèse n'est pas seulement un niveau de diplôme et de qualification prestigieux, mais aussi et surtout une expérience qui permet d'acquérir des compétences attendues dans l'entreprise et des qualités personnelles : détermination, gestion de projet, de budget, autonomie, etc. En cela le doctorat est comparable à d'autres types d'expériences et de parcours professionnels. Le docteur peut être en compétition avec d'autres profils sur certains postes (ingénieurs ou master, diplômés de grandes écoles) et il doit composer avec des freins qui peuvent jouer à l'encontre de l'embauche des docteurs : coût supposé élevé du docteur, études longues réputées peu opérationnelles ou surqualification par rapport aux besoins.

2.4 Entreprendre

Les jeunes docteurs créent de plus en plus leur propre activité. Des structures peuvent les accompagner dans leur projet :

Innovation à partir de la recherche académique : Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) valorisent la recherche académique et accompagnent le transfert des technologies vers les entreprises en finançant la phase de maturation des projets. En Rhône-Alpes une SATT est en constitution à Grenoble (SATT Gift) et la SATT Pulsalys est en activité à Lyon <http://www.pulsalys.fr/>

La fondation pour l'Université de Lyon accompagne **l'entrepreneuriat pour les étudiants et jeunes diplômés** grâce à plusieurs dispositifs ouverts aux jeunes diplômés d'université étrangères:

- Beelys accompagne les porteurs de projets : <http://www.beelys.org/> Un statut d'étudiant entrepreneur a été créé. Plus d'infos sur <http://www.beelys.org/#creer>
- Lyon Start-Up accompagne à la création de start-up innovantes à Lyon : <http://www.lyonstartup.com/>

Sur le site de Grenoble-Alpes, Grain accompagne les projets innovants: <http://www.grain-incubation.com/grain/>

Les docteurs créent des entreprises dans le domaine du conseil ou de la formation.

Le régime de l'autoentrepreneur a été créé pour faciliter la création d'entreprises et bénéficie d'une simplification administrative ainsi que d'un régime fiscal avantageux ; <http://www.lautoentrepreneur.fr/> <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23961.xhtml>

Là encore les réseaux sont importants pour développer son activité. Voir : Lyon ville de l'entrepreneuriat : <http://www.lyon-ville-entrepreneuriat.org/createur-entreprise-lyon.html>

3 Panorama régional de la recherche et de l'innovation

3.1 La recherche académique

La recherche et l'enseignement supérieur sont structurés autour de deux grands pôles géographiques en Rhône-Alpes :

- Lyon –Saint Etienne, structuré par l'Université de Lyon qui compte 130 000 étudiants : <http://www.universite-lyon.fr/>
- L'arc Alpin avec Grenoble, Chambéry et Annecy, structuré par l'Université Grenoble-Alpes qui compte 66 000 étudiants : <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

Plusieurs types d'institutions ont une activité de recherche scientifique dite académique : les universités, les écoles, les centres hospitalo-universitaires, les organismes de recherche publics et les autres organismes qui réalisent une mission de service public.

Retrouvez toutes les informations sur les établissements sur <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid78556/les-acteurs-academiques-les-organismes-de-recherche-et-les-grandes-ecoles-de-rhone-alpes.html#nos-ecoles>

Panorama institutionnel

8 grandes universités et une Ecole Normale Supérieure

Université Joseph Fourier Grenoble I (Sciences, Technologie et Santé) [Site de l'Université Joseph Fourier Grenoble I](#)

Université Pierre Mendès-France Grenoble II (Sciences humaines et sociales) [Site de l'Université Pierre Mendès-France Grenoble II](#)

Université Stendhal Grenoble III (Humanités) [Site de l'Université Stendhal Grenoble III](#)

Université de Chambéry-Savoie (Sciences et technologies) [Site de l'Université Chambéry-Savoie](#)

Université Claude Bernard Lyon I (Sciences et technologies, Santé et Sport) [Site de l'Université Claude Bernard Lyon I](#)

Université Lumière Lyon II (Sciences humaines et sociales, Urbanisme, archéologie, Arts Lettres et Langues, Economie, Droit) [Site de l'Université Lumière Lyon II](#)

Université Jean Moulin Lyon III (Droit, Philosophie, Information et Communication, Sciences humaines et sociales, Economie Gestion)

Université de Saint-Etienne - Jean Monnet (Sciences et technologies, Sciences humaines et sociales) [Site de l'université de Saint-Etienne-Jean Monnet](#)

L'Ecole Normale Supérieure de Lyon (grande école scientifique et littéraire française, en lettres, Sciences sociales et sciences) : <http://www.ens-lyon.eu/ecole-normale-superieure-de-lyon-accueil-77247.kjsp>

D'autres écoles et instituts

8 écoles d'ingénieurs : École centrale de Lyon ([E.C.L.](#)), École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne ([Enise](#)), Institut national des sciences appliquées de Lyon ([Insa](#)), École nationale des travaux publics de l'État ([E.N.T.P.E.](#) Lyon), École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne ([E.N.S.M.](#)), Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement ([Vet agro sup](#)) Lyon, L'Institut polytechnique de Grenoble ([Grenoble I.N.P.](#)) comprend 6 écoles d'ingénieurs et l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL) comprend 3 écoles.

2 écoles de commerce : EMLYON Business School : <http://www.em-lyon.com/fr> et Grenoble Ecole de Management (GEM) : <http://www.grenoble-em.com/>

2 Institut d'études politiques (IEP) : Grenoble et Lyon

3 écoles nationales supérieures d'architecture : Grenoble (ENSAG), Lyon(ENSAL), et Saint-Etienne(ENSASE)

Autres établissements spécialisés : l'ENSSIB (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), le CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et danse)

Centre Hospitalo-Universitaires

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, Centre Hospitalier Universitaire de Saint – Etienne, Hospices Civils de Lyon (H.C.L.). Le Centre Régional de lutte contre le cancer Léon Bérard et le canceropole CLARA (canceropole lyon auvergne rhone alpes <http://www.canceropole-clara.com/>)

7 organismes de recherche publique

- Centre national de la recherche scientifique ([C.N.R.S.](#)) Section Alpes (Sciences, Technologies et Société) et Section Rhône Auvergne
- Institut de recherche pour le développement ([I.R.D.](#)) (Lyon et Grenoble)
- Institut national de recherche agronomique ([Inra](#))
- Institut national de la santé et de la recherche médicale ([Inserm](#))
- Institut national de recherche en informatique et en automatique ([Inria](#))- Grenoble
- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux ([Ifsttar](#))
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture ([Irstea](#)) Rhône et Grenoble

D'autres organismes de recherche à mission de service publique

- Bureau de recherche géologique et minière ([B.R.G.M.](#))
- Centre scientifique et technique du bâtiment ([C.S.T.B.](#))
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ([C.E.A.](#))
- Institut Français du Pétrole Énergies nouvelles ([IFPen](#))
- Office national d'études et de recherches aérospatiales ([Onera](#))
- l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : [Anses](#)

Les principales thématiques de recherche

La Région Rhône Alpes compte plus de 600 laboratoires dans toutes les disciplines scientifiques. Aujourd'hui les financements publics de programmes de recherche nationaux soutiennent de plus en

plus la recherche interdisciplinaire qui se développe notamment par le biais de structures appelées les Labex.

Les Labex regroupent plusieurs laboratoires d'un même site autour d'une thématique privilégiée : la liste des Labex représente donc un bon indicateur des principales thématiques de recherche de la région Rhône-Alpes. Les Labex doivent permettre, entre autres, d'assurer des recrutements ambitieux de jeunes chercheurs à haut potentiel et de chercheurs reconnus sur le plan mondial, de développer des réseaux de recherche internationaux, de renforcer les partenariats socio-économiques, de promouvoir des actions de formation directement en prise avec les activités et enjeux de recherche. Les financements de la recherche s'obtiennent par des appels à projets, les postes sont donc souvent associés au montage d'un projet de recherche.

Voici les grandes thématiques des Labex de la région Rhône-Alpes : Santé globale et société, Modélisation des systèmes complexes, Sciences et Ingénierie pour le développement durable, Chimie et sciences du vivant, Sciences et technologies du numérique, nanosciences, matériaux innovants, Science de l'Univers.

12 LABEX portés par l'Université de Lyon : <http://palse.universite-lyon.fr/labex/>

- ASLAN : études avancées sur la complexité du langage
- CeLyA : centre lyonnais d'acoustique
- COMOD : constitution de la modernité
- CORTEX : Construction, Fonction cognitive et réhabilitation du cerveau
- DEVweCan : développement cancer et thérapies ciblées
- ECOFECT : dynamiques écoévolutives des maladies infectieuses
- IMU : intelligence des mondes urbains
- iMUST : Institute for Multiscale Technology
- LIO : Institut des origines de Lyon
- MANUTECH-SISE : Sciences et ingénierie des surfaces et matériaux
- MILYON : Communauté de mathématiques et informatique fondamentale de Lyon
- PRIMES : Physique, radiobiologie, imagerie médicale et simulation

14 LABEX portés par l'Université de Grenoble Alpes <http://labex.univ-grenoble-alpes.fr/labex-grenoble-alpes>

Chimie et sciences du vivant

- [ARCANE](#) : Chimie bio-ciblée, bio-inspirée
- [GRAL](#) : Grenoble Alliance pour la biologie structurale et cellulaire intégrée

Sciences et technologies du numérique

- [AMIES](#) : Agence pour les mathématiques en interaction avec l'Entreprise et la Société
- [MINOS Lab](#) : Minatec novel devices scaling laboratory for future nanoelectronics
- [PERSYVAL-lab](#) : pervasive systems and algorithms
- [CAMI](#) : Gestes médico-chirurgicaux assistés par ordinateur

Nanosciences, matériaux innovants et ingénierie éco-responsable

- [LANEF](#) : L'aboratoire d'Alliance Nanosciences Energies du futur
- [TEC 21](#) : Ingénierie de la complexité
- [CEMAM](#) : Centre d'Excellence sur les Matériaux Architecturés Multifonctionnels

Sciences de la Terre et de l'Univers

- [OSUG@2020](#): Observer pour comprendre et prévoir les systèmes naturels
- [FOCUS](#) : Focal plane arrays for Universe sensing
- [ENIGMASS](#) : énigme de la masse

Innovation au service du territoire et de l'environnement

- [ITEM](#) : Innovation et Territoires de Montagne
- [AE&CC](#) : Architecture, environnement et cultures constructives

Par ailleurs les ARCs (Communautés de Recherche Académiques) sont des groupements interdisciplinaires de laboratoires portés par la Région Rhône-Alpes autour de grands enjeux sociétaux de demain : Santé, Qualité de Vie et Vieillesse, Environnement, Energies, Culture Sciences sociétés et médiations, NTIC et usages informatiques innovants, Innovations mobilités territoires et dynamiques urbaines, industrialisation et science du gouvernement. Les ARCs peuvent être porteurs de projets de recherche. Retrouver les laboratoires partenaires sur <http://www.arc.rhonealpes.fr/>

3.2 Les principaux secteurs de l'innovation

Dans la région Rhône-Alpes, les secteurs les plus compétitifs sont accompagnés par les pouvoirs publics dans leur dynamique d'innovation. Dans ce cadre, la recherche et développement (R&D) peut être associée à des laboratoires publics mais elle se fait avec des contrats privés. Des doctorants et des docteurs sont embauchés dans ce cadre. (Thèses CIFRE en entreprise, mais aussi post-docs, mission de conseil, etc.)

L'innovation est soutenue par l'ARDI (Agence Régionale pour le Développement d'Innovation - http://www.ardi-rhonealpes.fr/ardi-web/jcms/j_6/fr/accueil) qui a relevé les secteurs clés de l'innovation en Rhône-Alpes, c'est-à-dire les secteurs dans lesquels il y a un fort potentiel : Santé personnalisée et maladies infectieuses et chroniques, procédés industriels et usine éco-efficace, réseaux et stockage d'énergie, bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique, technologies et systèmes de mobilité intelligents, technologies numériques et systèmes bienveillants, Sports, tourisme et aménagements de montagne.

Voir : <http://www.rhonealpes.fr/407-clusters-et-poles-de-competitivite-developpement-en-reseau.htm>

Contexte global – définitions des secteurs innovants

Quelques définitions des structures de l'innovation : pôles de compétitivité, Instituts de recherche technologiques, Institut pour la Transition Energétique, Instituts Carnot, clusters, plateformes technologiques ...

Pôle de compétitivité : Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des acteurs de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une place de premier plan sur leurs marchés, en France et à l'International.

Un Institut pour la Transition Energétique (I.T.E.) est une plate-forme interdisciplinaire dans le domaine des énergies décarbonées, rassemblant les compétences de l'industrie et de la recherche publique dans une logique de co-investissement public-privé et de collaboration étroite entre tous les acteurs. Il couvre l'ensemble du processus d'innovation, jusqu'à la démonstration et le prototypage industriel.

Un Institut de Recherche Technologique (IRT) est un outil d'excellence, dont la finalité première est le développement industriel ou/et de services par le regroupement et le renforcement des capacités de recherche publiques et privées. Il suppose une masse critique suffisante de moyens et de compétences situées sur un même lieu (de préférence) pour une Recherche et Développement innovante. Il couvre l'ensemble du processus d'innovation, jusqu'à la démonstration et le prototypage industriel.

Le [label Carnot](#) est attribué à des structures de recherche publique, les instituts Carnot, qui mènent simultanément des activités de recherche amont, propres à renouveler leurs compétences scientifiques et technologiques, et une politique volontariste en matière de recherche partenariale au profit du monde socio-économique.

Clusters Les clusters sont des réseaux d'entreprises constitués majoritairement de PME et de TPE, fortement ancrées localement, souvent sur un même créneau de production et souvent dans une même filière. L'intérêt premier du cluster est d'augmenter le chiffre d'affaire et l'efficacité économique de ses entreprises et de détecter les facteurs favorisant leur croissance.

Plateforme technologique : Il s'agit de structures qui accompagnent les entreprises dans leurs projets d'innovation par leur expertise technologique. Dans le cadre de projets de recherche et d'innovation, l'aide apportée peut aller du diagnostic à la prestation technologique en passant par la mise en relation avec des centres de compétences principalement technologiques et éventuellement juridiques, commerciales et managériales.

Les secteurs clés de l'innovation

7 domaines d'excellence sont au cœur de la stratégie régionale : santé, bien-être et cadre de vie, chimie et matériaux, technologies de l'information et industries créatives, énergies et transports et construction durable.

1.1.1.1 SANTE

- Pôle de compétitivité [Lyon Biopole](#) (maladies infectieuses et développement des vaccins) : pôle mondial dans le domaine des biotechnologies, de la santé.

- L'Institut de Recherche Technologique [BIOASTER](#) est dédié à **l'infectiologie et à la microbiologie à Lyon**.
- L'institut Carnot [CALYM](#) regroupe 13 entités de recherche spécialisées dans le lymphome, 1er cancer du sang.
- [Cluster I-Care](#) (technologie de la santé)
- Plateforme technologique IRMIS (Université Jean Monnet de Saint Etienne) est une plate-forme bio mécanique
- Le pole Ora (association en optique) <http://www.pole-ora.com/pages/presentation/Oaccueil.php>

1.1.1.2 BIEN-ETRE / CADRE DE VIE

- Pôle de compétitivité [Parfums, arômes, senteurs, saveurs](#) (Pass) : pôle secondaire (dirigé par la région Provence Alpes Côte d'Azur) dans les domaines des biens de consommation, des bio-ressources, de la chimie, des parfums, des arômes.
- Pôle de compétitivité [Pôle européen d'innovation fruits et légumes \(PEIFL\)](#) : pôle secondaire (dirigé par la région PACA et Languedoc-Roussillon) dans le domaine de l'industrie agroalimentaire.
- [Organics Cluster in Rhône-Alpes](#) (produits biologiques)
- [Cluster Montagne](#) (aménagement et développement de la montagne)
- Cluster [Sporaltec](#) (sport, loisirs et outdoor)

1.1.1.3 CHIMIE / MATERIAUX

- Pôle de compétitivité [Axelera](#) : pôle à vocation mondiale dans les domaines de la chimie, de l'écotechnologie et de l'environnement.
 - Pôle de compétitivité [Viameca](#) : pôle national interrégional dans le domaine de la mécanique, des matériaux et de la conception
 - Pôle de compétitivité [Plastipolis](#) : pôle national interrégional dans le domaine des matériaux, des matériaux composites, des emballages agroalimentaires biodégradables.
 - Pôle de compétitivité [Arve Industries](#) : pôle national dans le domaine de la microtechnique, de la mécanique.
 - Pôle de compétitivité [Techtera](#) (textiles techniques) pôle national dans le domaine des textiles techniques et fonctionnels, des matériaux souples, des fibres innovantes
 - Institut Carnot [PolyNat](#) : élaboration de matériaux fonctionnels à haute valeur ajoutée
-
- Plateforme technologique [Cristall'Innov plate-forme](#) portée par l'Université Claude Bernard : amélioration des cristaux et procédés industriels et nouvelles applications.
 - Plateforme technologique [Poudrinov](#) portée par le C.E.A. LITEN : exploration de nouveaux marchés en métallurgie des poudres.
 - Plateforme technologique [Provademse](#), dans les domaines stratégiques des ECOTECH/CLEANTECH, et plus particulièrement de la gestion durable des déchets, ressources en eau, matières premières et énergie dans les milieux fortement anthropisés (industriels et urbains)

- Plateforme technologique de Bioingénierie des Protéines à l'Institut de Biologie et Chimie des Protéines, projet porté par le C.N.R.S. Rhône-Auvergne
- Plateforme technologique [PLATINNO](#) portée par le Pôle Européen de Plasturgie, visant à accompagner les moulistes dans un processus d'innovation, labellisée par le pôle de compétitivité Plastipolis.
- Plateforme technologique ESCALE (portée par le syndicat mixte de la technopole Alimentec): plateforme pour l'innovation dans le domaine des emballages en contact alimentaire, labellisée par le pôle de compétitivité Plastipolis.

1.1.1.4 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION / INDUSTRIES CREATIVES

- Pôle de compétitivité [Minalogic](#) (micro nanotechnologie et systèmes embarqués) pôle mondial dans les domaines de la microtechnique, de la mécanique, des TIC.
- Pôle de compétitivité [Imaginove](#) (cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, animation et multimédia) : pôle national dans le domaine des TIC
- L'IRT Nanoelec : Implanté à Grenoble, l'I.R.T. [Nanoelec](#) conduit, dans le **secteur des technologies de l'information et de la communication**, un programme de développement et de diffusion technologique au bénéfice direct des entreprises, en particulier les P.M.E. /I.T.E., de tous les secteurs. Le projet est coordonné par le C.E.A. sans structure juridique dédiée.
- Institut Carnot Le [C.E.A.-Leti](#) est le plus grand organisme français de recherche et technologie spécialisé dans les micro et nanotechnologies. Le travail de 1700 chercheurs permet de créer de la valeur et de l'innovation, que le LETI transfère ensuite à nos partenaires industriels.
- Institut Carnot [Ingénierie @ Lyon](#) en ingénierie
- L'institut Carnot [L.S.I.](#) dans le secteur du numérique
- Cluster [Edit](#) - Software in Rhône-Alpes (Edition de logiciel)
- Plateforme technologique I-CEM portée par Grenoble INP et le C.E.A.-LETI : nouveaux équipements/procédés et de nouveaux matériaux entreprises équipementier de la microélectronique et des nanotechnologies

1.1.1.5 ENERGIES

- Pôle de compétitivité [Tenerrdis](#) (développement des nouvelles technologies de l'énergie) : pôle national dans le domaine hydraulique, solaire et du bâtiment, de la biomasse, de l'hydrogène et des piles à combustible
- Pôle de compétitivité [Trimatec](#) (éco-énergies) : pôle national interrégional (Languedoc-Roussillon, Paca) dans les domaines des écotecnologies, des applications des fluides supercritiques, de la biomasse algale
- ITE [Supergrid](#) est basé à Villeurbanne près de Lyon et a pour objectif de développer les technologies pour les futurs réseaux de transport de l'énergie électrique, utilisant du courant continu et du courant alternatif à fortes tensions (de l'ordre d'un million de volts), conçus pour acheminer à grande-échelle de l'énergie produite par des sources renouvelables éloignées des centres de consommation, dont une partie significative se trouve en mer (off-shore), et qui permettront en lien avec des moyens de stockage flexibles, de gérer le caractère intermittent des énergies renouvelables et d'assurer la stabilité et la sécurité du réseau.

- ITE [IDEEL](#) vise un leadership mondial concernant le développement de procédés bas carbone au service de l'usine du futur. IDEEL (Institut des énergies décarbonées et écotechnologies de Lyon) est basé à Solaize près de Lyon au cœur de la vallée de la Chimie.
- L'I.T.E. [INES 2](#) "Institut National de l'Énergie Solaire" est un projet qui a pour but de soutenir et d'accélérer le développement d'une filière solaire française au niveau européen et mondial.
- L'institut Carnot [Energies du futur](#) regroupe tous les acteurs de la recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie à Grenoble (C.E.A.-Liten, Grenoble I.N.P., U.J.F., C.N.R.S.). Sur toute la chaîne de valeur d'une innovation, l'institut Carnot Energies du futur offre aux entreprises des compétences larges et complémentaires, couvrant la production d'énergie, sa conversion, et l'optimisation de son usage.
- Cluster Rhône-Alpes [Eco-énergies](#) (Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie appliquée au bâtiment)
- Cluster [Lumière](#) (Nouvelles technologies de l'éclairage)

1.1.1.6 TRANSPORTS ET VEHICULES PROPRES

- Pôle de compétitivité [Lyon Urban Truck & Bus](#) (transports collectifs urbains de personnes et de marchandises) : pôle national dans le domaine des transports, de la motorisation, de l'architecture et le confort des véhicules.
- [Rhône-Alpes Automotive Cluster](#) (véhicules roulants)
- [Aerospace Cluster in Rhône-Alpes](#) (aéronautique et spatial)
- Plateforme technologique CEM-AERO porté par Grenoble I.N.P. à Valence qui vise à développer une compétence en compatibilité électro-magnétique pour l'industrie aéronautique.

1.1.1.7 CONSTRUCTION

- Cluster [Indura](#) (infrastructures durables et construction)

4 Trouver un emploi

4.1 Trouver un post-doc en Rhône-Alpes

Les universités et les centres de recherche, publics ou privés, proposent des emplois post-doctoraux et publient leurs offres sur leurs sites web. Vous pouvez aussi proposer votre candidature à un laboratoire dans lequel vous souhaitez travailler avant de trouver un financement.

Les post-docs sont financés :

- dans le cadre de projets de recherche des laboratoires (projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche). Il faut se renseigner sur les projets de recherche financés dans votre domaine
- dans le cadre des Labex : les offres sont publiées sur les sites des Labex.
- dans le cadre de projets européens H2020 ou les bourses Marie Curie par exemple.
- Certaines associations, notamment en santé, financent aussi des projets de recherche avec des bourses de post-docs comme l'AFM.
- Le CNRS ou l'Inserm proposent aussi quelques bourses

La mise en relation avec les laboratoires concernés est fondamentale pour la construction d'un projet de post-doc.

A Lyon les offres sont centralisées sur le PALSE : <http://palse.universite-lyon.fr/>

Voir aussi <http://ec.europa.eu/euraxess/>

4.2 Principes généraux du projet professionnel et de la recherche d'emploi

L'expérience doctorale se termine avec la soutenance de la thèse. La suite de la carrière professionnelle doit être anticipée et préparée pendant le doctorat. Le projet personnel se construit à partir de plusieurs éléments :

- un **bilan des compétences** apportées par le doctorat (ce que je sais faire et ce que je peux faire). Un référentiel de compétences du docteur a été créé au niveau national : <http://www.mydocpro.org/fr> Attention, il faut choisir les arguments personnels à mettre en valeur par rapport à son propre projet professionnel.
- Hiérarchiser ses choix en fonctions de **ses aspirations et de ses contraintes personnelles** (ce que je veux faire)
- La connaissance du **marché de l'emploi** (le nombre et le type de postes, ce que le marché de l'emploi attend comme compétences) pour le projet visé. Cette connaissance s'acquiert par des rencontres des professionnels du secteur visé.
- **Une démarche réseau** : Tout au long du doctorat il est important de développer sa **visibilité et sa notoriété scientifique** : la construction d'un réseau est aussi déterminante que l'excellence scientifique pour l'obtention des postes. Des outils-réseau sont en plein développement (Linked In et viadeo en France), mais ils doivent être associés à des rencontres de personnes ressources pendant les colloques scientifiques, sur les forums, dans les réseaux de connaissances.

- Assurer la communication de son projet par des **outils appropriés** : CV, Lettre de Motivation, préparation des entretiens.

Être accompagné dans ces démarches par un spécialiste de l'insertion professionnelle est important et réconfortant

4.3 L'accompagnement à la recherche d'emploi

Certaines structures sont dédiées spécifiquement à l'accompagnement à la recherche d'emploi des docteurs :

- › **L'Agence pour l'emploi des cadres (APEC)** propose aux jeunes diplômés le programme Clés d'emploi, un programme personnalisé et gratuit d'accompagnement à la recherche d'emploi. <http://jd.apec.fr/Emploi-stage/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-trouver-un-emploi/Votre-projet-votre-strategie/Cles-d-Emploi>; Les conseillers de l'APEC sont de plus en plus sensibilisés aux particularités du profil de docteur et pourront vous orienter de façon précise. <http://cadres.apec.fr> Le site regroupe des ressources utiles à la recherche d'emploi et permet de postuler à des offres.
- › **L'Intelli'agence**, spécialisée dans l'information, l'accompagnement et l'emploi des docteurs dans la recherche publique tout comme dans le secteur privé. Le site dispose d'une CVthèque et propose des formations à la stratégie de recherche d'emploi personnalisée (payante). L'intelligence dispose d'un réseau international avec de nombreux partenaires et des correspondants dans de nombreuses Universités françaises sur lesquels vous pouvez vous appuyer <http://www.intelliagence.fr/>
- › **Adoc talent management**, est un cabinet spécialisé dans le conseil en recrutement des docteurs ; Il propose également de l'accompagnement pour les docteurs mais uniquement dans le cadre des Universités de rattachement. Le site propose des informations, des fiches métiers dédiées aux différentes filières de doctorat, des offres d'emploi <http://www.adoc-tm.com/fr/>

Tous ces sites Internet recensent et publient des offres d'emploi ; on peut ajouter également **Euraxess jobs**, le site européen pour les chercheurs <http://ec.europa.eu/euraxess>

L'Université de Lyon met régulièrement à jour sa page Internet dédiée aux offres d'emploi destinées à des profils de docteurs

Les rencontres pour l'emploi en Rhône-Alpes

Université de Lyon › **Les Journées pour l'emploi des docteurs (JED)** Organisées deux fois par an par le service des études doctorales de l'Université de Lyon et par les services d'orientation et d'insertion professionnelle des établissements, les JED proposent aux doctorants et jeunes docteurs de réfléchir à leur avenir. Ils peuvent ainsi s'y préparer en écoutant des témoignages de parcours professionnels variés, en discutant avec des responsables d'entreprises, en participant à des ateliers divers, tels que création d'activité, valorisation de compétences, rédaction de CV, techniques de recherche d'emploi, simulations d'entretiens de recrutement, etc.

› **Le Forum BIOTechno** : Pour les doctorants et jeunes docteurs en sciences de la vie, le Forum BIOTechno organisé par l'association Biodocs-Lyon et soutenu par l'Université de Lyon propose

chaque année, alternativement à Lyon et à Grenoble, une journée de rencontre avec les professionnels du secteur biotechnologies-santé. www.biodocslion.com

› **Les Rendez-vous de l'emploi** : Une fois par an, l'Université de Lyon organise les Rendez-vous de l'emploi. Durant une journée, des recruteurs viennent à Lyon s'entretenir avec les doctorants et jeunes docteurs qu'ils ont sélectionnés au préalable via une plate-forme Internet dédiée à l'événement

› **Le Forum de recrutement docteurs** est organisé en partenariat entre le CNRS et Pôle emploi à Grenoble au mois de juin. Les candidats peuvent rencontrer des entreprises qui recrutent et cerner les demandes et les opportunités d'emploi sur le marché du travail de l'agglomération grenobloise. <http://www.pole-emploi-evenements.fr/index.php?/Evenements/7542-forum-de-recrutement-docteurs.html>

› **Le Forum Rhône-Alpes** à l'espace double mixte du Campus de la Doua à Lyon concerne les ingénieurs : <http://www.forum-rhone-alpes.com/>

Pour rencontrer des professionnels et des entreprises de votre secteur et accroître votre réseau, vous pouvez visiter les salons professionnels thématiques :

<http://www.lyon.cci.fr/site/cms/2005012710274952/Calendrier-des-foires-et-salons-professionnels-en-Rhone-Alpes>

4.4 Conseils pratiques pour la candidature (CV, lettre de motivation)

Il faut ici distinguer la réponse aux offres d'emploi de la candidature spontanée. Comme il existe rarement des offres d'emploi mentionnant le doctorat comme diplôme demandé, les docteurs vont surtout élaborer une candidature spontanée, une offre de service. Mais dans tous les cas, il faut élaborer un CV et une lettre de motivation.

En France, le recrutement passe la plupart du temps par l'envoi **d'un CV et d'une lettre de motivation** (il ne faut pas appeler ou demander un entretien directement). En revanche il est bienvenu (voir attendu) de se tenir informé de l'avancement de la démarche une semaine ou deux après le dépôt de la candidature. Vous pouvez solliciter les structures d'accompagnement à la recherche d'emploi pour des conseils personnalisés concernant le CV et la lettre de motivation.

Attention en France, le modèle de CV n'est pas le CV Europass. Il faut ici distinguer le CV académique des autres CV :

- **Le CV académique** est basé sur la fiche du poste de l'enseignant chercheur et il n'a pas de limites en terme de nombre de pages: il y a une partie consacrée à l'enseignement, une partie consacrée à la recherche (publications, communications), une partie aux autres activités (administratives et associatives). Un blog se consacre à la question du CV sur une plateforme de recherche française : <http://academique.hypotheses.org/155>
- **Le CV classique** doit tenir en une page et sélectionne les éléments à valoriser pour le poste recherché : il ne s'agit pas de mettre toute sa personne dans le CV mais des éléments stratégiques. Il peut contenir une photo d'identité neutre (sur le modèle du passeport). Un bon CV parle de ce qui est réalisé par le candidat, de ses actions

chiffrées et détaillées, plus que de son statut. Il s'agit de se présenter au recruteur en imaginant ce qu'il recherche par des mots clés (les moteurs de recherche internet fonctionnent par mots-clés).

La lettre de motivation doit être soignée. Elle sert à mettre en rapport les compétences et expériences décrites dans le CV et le poste précis auquel vous postulez. Elle montre que l'on a compris quelles sont les attentes du recruteur et pourquoi elles correspondent à ce que l'on sait faire (illustrer avec des faits précis), dire en quoi cela correspond à son propre projet de carrière, et pourquoi on postule maintenant à ce poste. La lettre répond à trois questions : pourquoi je candidate dans votre structure ? Pourquoi je réponds aux exigences du poste ? Pourquoi nous avons intérêt à travailler ensemble maintenant ?

Le but du CV et de la lettre de motivation est de décrocher un entretien dans laquelle la discussion s'engage de manière plus approfondie.

4.5 Conditions de séjour/travail pour les étrangers

Les ressortissants étrangers, européens et non-européens, peuvent concourir aux postes de chercheur et d'enseignant-chercheur ouverts dans la recherche publique au même titre que les ressortissants français.

Quelques exemples : en 2012, le CNRS comptait 1 749 étrangers parmi ses 11 312 chercheurs. A l'INSERM, la proportion était de 281 sur 2 153 chercheurs. Enfin, à l'Institut Pasteur, la part des chercheurs étrangers est plus importante encore, puisqu'ils sont 264 sur 622.

L'espace Ulys vous accompagne dans votre installation sur le pôle universitaire Lyon Saint-étienne.

Pour bénéficier des services (formalités administratives, aide à la recherche d'un logement, invitation à des événements et des soirées d'accueil, cours de français...), merci de bien vouloir au préalable vous inscrire sur la base de données pour les chercheurs et doctorants. www.espace-ulyes.fr

Si vous avez obtenu votre doctorat en France

Les entreprises privées peuvent également embaucher des ressortissants étrangers titulaires d'un doctorat français pour un emploi correspondant à leur qualification. Si vous êtes ressortissant d'un État tiers à l'Espace économique européen (EEE) et à la Suisse et que vous avez terminé avec succès votre doctorat en France, vous pouvez demander une autorisation provisoire de séjour pour chercher un emploi en rapport avec vos qualifications. Elle vous sera accordée pour 12 mois. Dès lors que vous avez conclu un contrat de travail d'au moins 12 mois en relation avec votre diplôme, vous devrez déposer une demande de carte de séjour temporaire « salarié » à la préfecture de votre domicile. La situation de l'emploi ne vous est pas opposable (ce qui signifie que votre nationalité ne peut être discriminante). Cette disposition ne s'applique pas aux ressortissants algériens qui relèvent d'un régime particulier.

Si vous avez obtenu votre doctorat dans une université étrangère

Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) (Union Européenne (UE), Norvège, Islande, Liechtenstein) ou de la Suisse

Vous n'avez pas besoin de visa pour [venir chercher un travail](#) en France puis pour y [travailler](#). La situation de l'emploi ne vous est pas opposable. Vous pouvez donc circuler, habiter, travailler librement en France. Vous n'avez pas besoin d'autorisation de travail. Il en est de même pour votre famille (si nationalité UE/EEE).

NB : les ressortissants croates sont encore soumis à des règles transitoires pour pouvoir chercher un travail en France, y travailler et s'y établir et doivent donc se conformer aux [procédures administratives propres qui ont été définies](#).

Vous êtes ressortissant d'un pays hors EEE ou Suisse

Si vous avez obtenu votre diplôme de doctorat en France, vous êtes autorisé à rester en France pour chercher du travail pendant 12 mois. Si vous trouvez un emploi en rapport avec vos qualifications, la situation de l'emploi en France ne vous est pas « opposable », ce qui signifie que votre nationalité ne peut pas être discriminante.

En revanche, si vous avez obtenu votre diplôme de doctorat hors de France, vous avez besoin d'une [autorisation de travail](#) et d'un **visa spécifique** pour venir en France exercer une activité professionnelle. Ces démarches doivent être faites depuis votre pays d'origine. Il faut donc trouver un emploi en France avant de venir.

NB : pour des séjours inférieurs à 90 jours, certaines nationalités peuvent être exemptées de demande de visa. Toutefois, en cas d'activité salariée, il conviendra **dans tous les cas** d'obtenir une autorisation de travail.

Deux types de visa peuvent concerner les scientifiques étrangers souhaitant venir travailler en France :

1/ le visa mention « scientifique » : si votre employeur en France est habilité à établir une « convention d'accueil d'un chercheur ou enseignant-chercheur étranger », vous pourrez bénéficier de ce statut très avantageux. La « convention d'accueil » permet au chercheur étranger de venir en France avec sa famille et d'exercer son activité professionnelle, telle que décrite dans la Convention d'Accueil et au bénéfice du seul organisme d'accueil signataire de la Convention.

La majorité des établissements publics ou privés d'enseignement supérieur, des organismes français de recherche et certaines structures privées ont été [agréés](#) par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et peuvent donc établir des « conventions d'accueil ». voir les structures agréés :<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56284/accueil-en-france-des-scientifiques-etrangers.html>

Etapas de la convention d'accueil :

1 elle est rédigée par l'établissement d'accueil et signée par le Président ou Directeur de l'établissement

2 elle est envoyée pour signature à la Préfecture du lieu de résidence du siège social de l'établissement d'accueil

3 elle revient dans l'établissement qui l'envoie au chercheur dans son pays de résidence.

4 le chercheur reçoit la convention, la signe et se rend au consulat de France de son lieu de résidence habituel pour demander son visa scientifique chercheur.

2/ le visa mention « salarié » : sont exclus de la procédure « scientifique » les chercheurs qui viennent travailler dans le secteur privé accueillis par une entité non agréée. Ces chercheurs se verront appliquer la procédure de droit commun appelée "[procédure d'introduction du travailleur salarié](#)", à l'initiative de l'employeur.